

# Danger dans les parcs et les cours d'école ?

M. Éric Himaya et  
Dr Dickens St-Vil

*Chaque 2 heures, un enfant se blesse dans un parc d'amusement au Canada et ce, malgré l'instauration de standards de construction pour les équipements.*

Les parcs publics et les cours d'école représentent des lieux privilégiés pour le développement physique, émotionnel, intellectuel et social de l'enfant. Ils sont source de divertissements, de jeux imaginatifs et de sports. Néanmoins, ils sont également des environnements susceptibles de causer nombre de blessures notamment des fractures.

## Quelques statistiques

Plusieurs pays reconnaissent les lieux de jeux publics comme une cause importante et courante de blessures chez les enfants. Au Canada, on a dénombré 4261 cas chez les enfants de moins de 20 ans pour la seule

année de 1996. Les endroits les plus cités sont les parcs publics et les écoles qui, à eux seuls, représentent plus de 70% des cas. Comme pour toutes catégories de traumatismes confondus, les garçons demeurent les plus à risque. De plus, la majorité des cas se retrouvent chez les 2 à 9 ans et ce, suite à un incident se produisant principalement l'après-midi et l'été. Dans la très grande majorité des cas, les blessures proviennent d'une chute plutôt que d'un coup ou d'un saut. Ainsi, il est facile de comprendre pourquoi les deux principaux facteurs associés à ces traumatismes sont la hauteur des jeux et la surface sur laquelle ils sont construits.

des équipements destinés aux plus vieux et enlever les cordons des gilets des enfants car des cas d'étranglement ont été rapportés. De plus, vérifier chaque équipement à la recherche de tout danger susceptible de blesser un enfant (surfaces chaudes, morceaux tranchants, etc.).

## Les intervenants cliniques préhospitaliers

Un intervenant appelé sur une aire de jeu publique pour un traumatisme, doit garder en tête que la plupart des cas seront des enfants de 2 à 9 ans ayant chuté d'un jeu atteignant habituellement au moins 2 fois leur grandeur. La majorité des blessures sont des fractures. Les membres atteints sont l'avant-bras (radius et ulna<sup>1</sup>), le coude, le bras (humérus) ainsi que les jambes (tibia, fibula). Le tableau 2 donne le détail des types de traumatismes les plus souvent rencontrés ainsi que les membres atteints.

Il faut porter une attention particulière aux renseignements à recueillir tels la hauteur de la chute, la surface d'absorption et le premier contact au sol. Ces informations sont pertinentes afin d'évaluer la prise en charge de la victime. Celle-ci débutera par l'immobilisation du membre atteint tout en protégeant la colonne vertébrale, susceptible d'avoir subi un traumatisme. Ainsi, collet cervical et matelas coquille ne devraient pas être bien loin. ✦

1 Ulna: appellation utilisée pour le cubitus

## Références

1. Laforest S, Robitaille Y, Lesage D, Dorval D. "Surface characteristic, equipment height, and the occurrence and severity of playground injuries". *Injury Prevention* 2001;7:35-40.
2. Purvis J, Hirsch S. "Playground injury prevention". *Clin Orthop* 1(409):11-19, 2003
3. Ong ME, Ooi SB, Manning PG. "A review of 2,517 childhood injuries seen in a Singapore emergency department in 1999 - mechanisms and injury prevention suggestions". *Singapore Med J*. 44(1):12-9, 2003
4. MacKay M. "Playground injuries". *Inj Prev* 9:194-196, 2003.
5. "Playground Safety". National Center for Injury Prevention and Control. Center for Disease Control and Prevention (CDC), USA
6. "Injuries associated with playground equipment". Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program (CHIRPP) Injury Reports, Canada; 1996.

Tableau 1

| Répartition des blessures selon l'âge et le sexe |               |             |
|--|---------------|-------------|
| Âge  | Blessures (%) | Garçons (%) |
| < 1 an   | 5             | 55          |
| 2 à 4 ans  | 26            | 59          |
| 5 à 9 ans  | 54            | 54          |
| 10 à 14 ans                                      | 14            | 54          |
| 15 à 19 ans                                      | 1             | 47          |
| <b>Total</b>                                     | <b>100</b>    | <b>56</b>   |

Tiré du: CHIRPP, 1996

Tableau 2

| Répartition des blessures selon leur type et les membres atteints |               |
|---|---------------|
| Types   | Blessures (%) |
| Fractures   | 40            |
| Avant-bras  | 18            |
| Coude   | 6             |
| Bras  | 4             |
| Autres  | 12            |
| Éraflures, inflammation   | 24            |
| Tête, cou   | 9             |
| Tronc, colonne, dos   | 5             |
| Autres  | 10            |
| Coupures, lacérations   | 15            |
| Tête (trauma mineur)  | 8             |
| Foulure, entorse  | 8             |
| Membres inférieurs  | 4             |
| Membres supérieurs  | 2             |
| Autres  | 2             |
| Dislocation   | 1,5           |
| Traumas dentaires   | 1,5           |
| Commotion cérébrale   | 1,5           |
| Autres  | 0,5           |
| <b>Total</b>  | <b>100</b>    |

Tiré du: CHIRPP, 1996

## Les équipements sont-ils peu sécuritaires ?

En ce qui a trait à l'équipement, chaque pays fixe ses propres standards. Il n'y a donc aucun consensus international sur ce que devrait être un équipement sécuritaire. De plus, même si certaines règles de base sont établies, aucun système d'implantation ou de renforcement n'est mis au point. Rendre le tout uniforme se complique si l'on considère que la juridiction de ces parcs dépend du gouvernement, de la municipalité ou même de l'école.

À Montréal, une étude s'est récemment penchée sur les questions de hauteur et de surface des équipements. Elle a conclu que la hauteur des jeux n'est liée qu'à la fréquence de blessures, tandis que la surface sous ceux-ci influence directement la sévérité de ces blessures. Elle recommande donc que les équipements ne dépassent pas 2 mètres de hauteur et qu'à leur base soit déposée une quantité suffisante de sable. Sans toutefois posséder d'étude formelle, les évidences tendent à démontrer que les surfaces à proscrire sont le gazon et l'asphalte, tandis qu'il faudrait encourager les copeaux de bois et le sable. Il ne reste qu'à implanter ces directives dans nos aires de jeux publiques.

## Qu'est-ce que les parents peuvent faire ?

La prévention demeure l'intervention la plus efficace. Afin d'éviter bien des soucis, les parents peuvent suivre ces quelques conseils: toujours surveiller un enfant dans un parc, surtout lorsqu'il utilise des glissoires ou des balançoires et empêcher les comportements agressifs et dangereux tel que pousser un autre enfant. Ne pas laisser un jeune enfant utiliser